

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 2 JUILLET 2013, À
20 H, À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE SITUÉE AU
1330, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
 Sylvain Delisle, conseiller
 Gaétan Gagnon, conseiller
 Julien Milot, conseiller
 Mme Debbie Deslauriers, conseillère

ABSENTS: M. Louis Gosselin, conseiller
 Mme Josée Côté, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2013
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 juin 2013
5. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
6. Rapport des membres du conseil
7. Résolution - demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de connaître les coûts d'entretien de la route 368 à l'Île d'Orléans
8. Résolution - Programme des travaux compensatoires de Québec
9. Résolution - nomination d'une secrétaire d'élection
10. Avis de motion dans le but d'adopter un règlement fixant la rémunération du personnel électoral
11. Résolution - autorisation de la CPTAQ pour une servitude de passage

Correspondance

Divers :

12. Période de questions
 13. Comptes à payer
 14. Clôture de la séance
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Lucie Choquette fait fonction de secrétaire.

**RÉSOLUTION
NO : 425-13**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Julien Milot, **appuyé** par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**RÉSOLUTION
NO : 426 -13**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE TENUE LE 3 JUIN 2013**

Il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Sylvain Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue 3 juin 2013, tel que rédigé.

**RÉSOLUTION
NO : 427 -13**

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE TENUE LE 20 JUIN 2013**

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue 20 juin 2013, tel que rédigé.

5. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois de juin 2013 : 11

Coût prévu des travaux : 142 000 \$

6. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 428 -13**

7. RÉSOLUTION - DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) AFIN DE CONNAÎTRE LES COÛTS D'ENTRETIEN DE LA ROUTE 368 À L'ÎLE D'ORLÉANS

Il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Julien Milot et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire parvenir une demande au MTQ concernant les coûts d'entretien de la route 368 à l'Île d'Orléans depuis les 5 dernières années, incluant les travaux de réfection, le déneigement et le nettoyage au printemps.

**RÉSOLUTION
NO: 429-13**

8. RÉSOLUTION - PROGRAMME DES TRAVAUX COMPENSATOIRES DE QUÉBEC

Considérant que le ministère de la Justice du Québec parraine l'organisme le YMCA par le Programme des travaux compensatoires;

Considérant que ce programme s'adresse à des citoyens adultes qui ont reçu une amende suite à une infraction à une loi du Québec, un règlement municipal ou une loi fédérale;

Considérant que certains citoyens sont dans l'impossibilité de payer leurs amendes selon les options disponibles et peuvent compenser leur dette en travaillant pour des organismes sans but lucratif qui sont partenaires du programme;

Considérant qu'il est offert à la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans d'être accréditée au Programme des travaux compensatoires de Québec;

Considérant qu'à l'occasion, certain(e)s citoyen(ne)s de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans peuvent être appelé(e)s à participer à ce programme;

En conséquence, il est **proposé** par« Gaétan Gagnon, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans demande au YMCA d'être accréditée afin d'être reconnu comme organisme d'accueil pour que ses citoyen(ne)s puissent avoir accès au Programme des travaux compensatoire de Québec;

Que la directrice générale, madame Michelle Moisan, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans le formulaire de demande d'accréditation au Programme des travaux compensatoires de Québec.

**RÉSOLUTION
NO : 430-13**

9. RÉSOLUTION - NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Il est **proposé** par Sylvain Delisle, **appuyé** par Debbie Deslauriers et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer madame Lucie Choquette pour agir à titre de secrétaire d'élection.

10. AVIS DE MOTION DANS LE BUT D'ADOPTER UN RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Monsieur Yves Coulombe, maire, donne avis qu'un règlement fixant la rémunération du personnel électoral sera présenté à une séance ultérieure du conseil.

**RÉSOLUTION
NO : 431-13**

11. RÉSOLUTION - AUTORISATION DE LA CPTAQ POUR UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Il est proposé par Julien Milot, appuyé par Gaétan Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir à la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'autorisation dans le cadre du dossier # 405283 afin d'avoir une servitude de passage sur les lots 79-P et 81-P et ce, pour une superficie maximale de 1700 mètres carrés et une servitude temporaire d'approximativement 1375 mètres carrés sur le lot 79-P.

CORRESPONDANCE

DIVERS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions des personnes présentes à la séance.

**RÉSOLUTION
NO : 432-13**

12. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Gaétan Gagnon, **appuyé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise le paiement des comptes à payer totalisant **76 174,42 \$** pour le mois de juin 2013 et que le maire ou le pro-maire ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **432 -13**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

**RÉSOLUTION
NO : 433-13**

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 45.

LUCIE CHOQUETTE
ADJOINTE

YVES COULOMBE
MAIRE